

# L'équilibre budgétaire en 2018? Illusoire...

**C'est la Commission européenne qui le dit. Il ne faut pas espérer atteindre l'équilibre budgétaire en 2018, comme le prévoit le gouvernement Michel.**

**PIETER BLOMME**

Un budget en équilibre en 2018, comme l'envisage le gouvernement Michel, pourrait être une douce illu-

sion. Du moins si on en croit les pessimistes prévisions de la Commission européenne, quant à la croissance et aux perspectives budgétaires de la Belgique.

Aujourd'hui, les syndicats sont dans la rue, pour protester contre «l'aveugle politique d'austérité du gouvernement» et la dégradation du pouvoir d'achat.

Pourtant, si on analyse les perspectives dégagées, mardi, par la Commission européenne, il apparaît clairement que les mesures du gouvernement Michel seront insuffisantes pour atteindre les objectifs budgétaires qu'il s'est fixés. L'équilibre budgétaire, à l'horizon 2018, ne

serait envisageable qu'à la condition de serrer davantage la ceinture.

Ceci peut être déduit des perspectives pour 2016. La Commission européenne prévoit, à cet horizon, un déficit de 2,8%, tandis que le gouvernement belge, dans son difficile chemin vers l'équilibre budgétaire, prévoit, lui, que d'ici là, le déficit serait ramené à 1,3%.

## Six milliards d'euros

Un peu trop optimiste? Cela représente, quand même, une différence de 1,5% du produit intérieur brut,

soit quelque 6 milliards d'euros.

Et pourquoi une telle différence? Elle serait en partie due à la décevante conjoncture économique. Mais même si l'on s'en tient aux estimations du déficit structurel, qui ne tiennent pas compte de l'évolution du cycle économique, celles-ci sont bien loin de celles du gouvernement Michel. Le gouvernement fédéral vise un déficit structurel de 0,6% en 2016; or la Commission estime celui-ci à 2,3%.

En supposant que le gouvernement Michel parvienne à résorber ce

manque à gagner, progressivement chaque année, de 0,5 point de pourcentage, ce qui est déjà un défi, l'équilibre structurel serait seulement atteint en... 2021.

Voilà qui replace, d'un coup, les négociations gouvernementales dans un tout autre contexte. Car il était alors question d'un équilibre pour 2017 ou 2018, soit un ou deux ans plus tard que ce qu'on avait initialement estimé.

Le gouvernement Michel ne souhaite cependant pas en tirer des conclusions prématurées. Dans les coulisses du Fédéral, on souligne que tout dépendra de «la croissance économique effective à partir de 2016». Et puis, note-t-on, il y a le fait que le FMI, de son côté, était beaucoup plus positif, il y a un mois, quant à la reprise économique, avec son hypothèse d'une croissance de 1,4% en 2015.

En outre, il aurait été insuffisamment tenu compte, dans l'analyse de la Commission, de l'impact positif de toutes les mesures prises par le gouvernement belge.

Il reste donc encore de l'espoir, rue de la Loi.

# 2,8%

**La Commission annonce un manque à gagner de 2,8% pour 2016, tandis que le gouvernement belge prévoit, lui, un déficit budgétaire ramené à 1,3%.**